

Délégation Départementale du Val-d'Oise

Service Santé-Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Téléphone : 01 34 41 15 52

Fax : 01 30 32 83 48

Destinataire(s) :

MAIRIE DE MONTIGNY LES CORMEILLES

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE

VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Sanitaire courant

SEDIF

Commune de : MONTIGNY-LES-CORMEILLES

Prélèvement et analyses du **06/08/2021 à 09h30** réalisés pour l'ARS, par le groupement de laboratoires :

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY / CARSO

Nom et type d'installation : SEDIF 95 EAU DE MERY/OISE (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : MONTIGNY 77 RUE CHARLOT ECOLE - EVIER

Code point de surveillance : 0000003489 Code installation : 000386 Type d'analyse : D1G7

Code Sise analyse : 00167393 Référence laboratoire : H.2021.2380-1 Numéro de prélèvement : 09500164829

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Analyse
complémentaire au rapport d'analyse H.2021-2249-1 du 27/07/202 1.

(PLV-09500164829 - page : 1)

Le mercredi 11 août 2021

Pour le Directeur Général et par délégation,
Pour la Déléguée Départementale et par délégation,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

			Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Contexte Environnemental						
Température de l'eau	20,2	°C				25,0
			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Caractéristiques organoleptiques et minéralisation						
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU				2,0
Conductivité à 25°C	425	µS/cm			200,0	1100
Paramètres azotés et phosphorés						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,1

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1